

# ÉLECTION

## dans les établissements sociaux et médico-sociaux publics

### Décembre 2022



Début décembre et jusqu'au 8 décembre, vous allez élire vos représentant·e·s aux **Commissions Administratives Paritaires Locales (CAPL) ou Départementales (CAPD)**, au **Comité Social d'Établissement (CSE)** et à la **Commission Consultative Paritaire (CCP)** pour les salarié·e·s contractuel·le·s, CDD-CDI.

Ce rendez-vous est un évènement majeur pour la vie démocratique des établissements.

En votant pour la CGT, vous exprimez le choix d'un vote d'actions, de revendications et d'avancées sociales. Avec vous, pour vous, dans l'intérêt de tous les personnels et les usager·e·s, les élu·e·s CGT s'engagent pour l'amélioration des conditions de travail et de vie, de rémunération et de carrière, d'accès aux formations et aux droits de tou·te·s !

La CGT est la première organisation syndicale dans la Fonction publique hospitalière. Elle porte des exigences en matière d'emplois et de service public.



La Fonction publique hospitalière est lourdement impactée par les restrictions budgétaires, les fermetures de services et d'établissements, la diminution drastique des moyens pour accompagner les résident·e-s, l'externalisation des services vers le privé, l'allongement de la durée des carrières avec un départ à la retraite sans cesse repoussé, la perte de sens du travail à travers les corps de métier, la diminution des titularisations des agent·e-s, le redéploiement imposé, les glissements de tâches, le non remplacement des agent·e-s (maladie, retraite...), **les techniques managériales agressives, oppressantes, infantilisantes et maltraitantes.**

Les politiques de nos gouvernements successifs, dont celui de MACRON, ne laissent pas de doute quant à leur volonté de réduire les moyens des établissements médico-sociaux et sociaux publics, preuve à l'appui de la nouvelle Loi de financement de la sécurité sociale, ne prenant pas en compte les besoins de notre secteur.

Dans tous les départements, sur le terrain, les conséquences de ces mesures d'austérité sont désastreuses ; aucun établissement n'est épargné. La CGT a des solutions et des alternatives pour ne plus subir.

Elle propose un syndicalisme **de lutte et de classe permettant un rapport de force suffisant par des actions collectives.** Elle œuvre dans les instances :

- Au respect de l'égalité professionnelle.
- À l'amélioration des conditions de travail et de vie.
- **À la défense d'un service public de qualité,** en veillant toujours à y associer, les premier·e-s concerné·e-s, VOUS.

## EN DÉCEMBRE 2022, VOTEZ CGT !

Votez pour le syndicat qui défend quotidiennement la Fonction publique hospitalière et les statuts des personnels !

## VOTER CGT, c'est aussi revendiquer : .

- Le « Ségur » pour toutes et tous les agent·e-s de la Fonction publique hospitalière.
- Le passage des AMP (Aide médico-psychologique) en Catégorie B.
- Des moyens humains et matériels et des budgets correspondant aux besoins des populations accueillies.
- La création d'emplois qualifiés en nombre suffisant.
- La reconnaissance professionnelle des qualifications.
- L'accès pour toutes et tous les agent·e-s à la formation professionnelle.
- La reconnaissance de la qualification notamment des maîtresses/maîtres de maison et de monitrices/moniteurs d'atelier, en les intégrant dans le répertoire des emplois de la Fonction publique hospitalière.
- La lutte contre la précarité par la titularisation des contractuel·le-s remplissant les conditions statutaires.
- L'augmentation significative des rémunérations.
- La reconnaissance des pénibilités professionnelles, de la spécificité de nos métiers et sa prise en compte dans l'âge du départ à la retraite par un départ anticipé à 55 ans (pénibilité) et un retour à l'âge de départ à 60 ans.
- La défense d'un grand service public d'action sociale et médicosocial.
- La reconnaissance d'un temps de travail adapté à nos secteurs en 32 heures.

Ne pas s'exprimer en décembre prochain, c'est laisser les autres décider à votre place...

Alors, début décembre, et jusqu'au 8 décembre, votez CGT pour permettre au syndicat de désigner des représentant·e-s qui seront à vos côtés dans les instances représentatives du personnel de vos établissements.

Pour la CGT et ses candidat·e-s, il faut renouer avec le progrès social et combattre les inégalités que veut nous imposer le gouvernement qui vise à casser l'action sociale et le secteur médico-social public.

Nous ne pouvons plus ni subir ni tolérer les sacrifices qui nous sont imposés au quotidien. Réagissons et donnons-nous la force de résister !



**EN VOTANT POUR LES CANDIDAT·E-S PRÉSENTÉ·E-S PAR LA CGT, VOUS VOTEREZ POUR VOUS, VOS DROITS ET LEUR RESPECT.**